

Image not found or type unknown



Un étudiant peut-il consulter sa copie? La réponse pour les étudiants en droit

Conseils pratiques publié le 22/07/2024, vu 328 fois, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit](#)

Un étudiant peut-il consulter sa copie? La réponse pour les étudiants en droit sur Juristudiant

FORUM :

<https://www.juristudiant.com/forum/refus-de-consultation-de-copie-t37608.html>

SERVICE PUBLIC :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33169>